



DÉMARCHE
GRAND CHANTIER
CANAL SEINE-NORD
EUROPE

DOSSIER DE PRESSE

ENVIRONNEMENT

Le Canal Seine-Nord Europe, un canal vivant

SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

AVRIL 2021



LE CANAL SEINE-NORD EUROPE ET L'ENVIRONNEMENT CE QU'IL FAUT SAVOIR

UN PROJET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE UNIQUE

En articulant l'écologie, et le développement économique et social, le Canal Seine-Nord Europe représente un **authentique projet de développement durable**, qui va constituer la nouvelle ligne de vie des Hauts-de-France, reliant le bassin de la Seine aux grandes voies fluviales du nord de l'Europe et ouvrant des perspectives de croissance forte du transport fluvial de marchandises : trafic multiplié par 3 à 4 sur l'axe Nord-Sud, et aussi + 25% sur la Seine grâce à la mise en réseau.

L'engagement en matière de développement durable est au cœur du projet. Afin de garantir l'atteinte d'un haut niveau d'exigence, le Canal est conçu et sera réalisé dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale, structurée selon un Schéma directeur de développement durable. Un cahier des charges ambitieux et des indicateurs précis permettent et permettront de suivre la tenue de ces **engagements**.

Il est un **projet emblématique de la "Rev 3"** des Hauts-de-France, une dynamique collective pour transformer la région et la placer à la pointe des régions européennes en matière de transition énergétique.



Le Canal Seine-Nord Europe est grand projet d'aménagement du territoire du XXIème siècle. Il a été pensé, dès sa conception, pour être **créateur de vie**, au service de la biodiversité.

Le Canal Seine-Nord Europe est imaginé et conçu de manière à constituer une véritable opportunité. Les perspectives sociales et économiques s'affirment dès aujourd'hui, étant au cœur même de la **Démarche Grand Chantier**. **5 dispositifs (voir ci-contre)** permettent ainsi de concrétiser l'objectif d'associer au mieux les PME locales et de recruter dans la région. **Près de 6 000 emplois directs** vont être nécessaires à la construction de l'ouvrage répartis entre une trentaine de **compétences** dont de l'ordre de 3 000 emplois à pourvoir au moment du chantier.

Sur la durée, le Canal Seine-Nord Europe offrira également un **nouveau modèle de développement économique**, ancré dans des valeurs durables, qui renforcera aussi bien les ports maritimes que les territoires intérieurs de la région. Grâce à lui, les Hauts-de-France deviendront un **trait d'union central** entre la France et le reste de l'Europe. Produire davantage dans les Hauts-de-France : telle est l'ambition que peut relever la Région grâce à une **baisse des coûts de transport et à l'ensemble des avantages** logistiques offerts par le Canal. Ils faciliteront la pérennisation, l'extension et la création d'activités industrielles, agricoles et de distribution en Hauts-de-France et tout le long de la liaison Seine-Escaut.

Projet multidimensionnel, la construction du Canal Seine-Nord Europe s'ancre donc dans une **perspective globale**, associant les compétences des acteurs les plus pointus. Ingénieurs, spécialistes de



Chef d'entreprise, je souhaite répondre aux marchés publics et faire monter mes équipes en compétences : Canal Entreprises (entreprises@canalseinenord.eu)



Demandeur d'emploi, DRH, spécialiste de l'insertion, je souhaite connaître les clauses sociales des marchés et proposer des parcours d'insertion : Canal Solidaire (grand-chantier.csne@scsne.fr)



Recruteur, chef d'entreprise, demandeur d'emploi, je souhaite anticiper les besoins du chantier et identifier les métiers en tension : Canal Emploi (canal-emploi@pole-emploi.fr)



Formateur, candidat, je souhaite choisir la formation la plus adaptée à mes compétences : Canal Formation (grand-chantier.csne@scsne.fr)



Élu, commerçant, restaurateur, propriétaire de logements, je souhaite proposer le meilleur accueil aux entreprises et équipes du chantier et à leurs familles : Canal Accueil (grand-chantier.csne@scsne.fr)





l'environnement, acteurs économiques, services de l'Etat et des territoires **travaillent main dans la main** pour faire avancer, collectivement, ce projet porteur de sens et mobilisateur pour tout un territoire.

UN CANAL POUR L'ENVIRONNEMENT

Le Canal Seine-Nord Europe est un projet d'aménagement fluvial. Sa nature même de voie d'eau et le travail singulier dont il fait l'objet en matière de conception en font **un projet unique** d'un point de vue environnemental. Cette dimension représente bien plus qu'un volet réglementaire parmi d'autres : elle est volontairement intégrée comme une **composante essentielle** du Canal Seine-Nord Europe, notamment garantie par un Conseil scientifique indépendant, [l'Observatoire de l'environnement](#).

+ **Un canal vivant** : par nature, les canaux de navigation sont des **infrastructures vivantes**. Avec les canaux, les milieux aquatiques, la faune et la flore se développent grâce aux aménagements intégrés dès la conception. Le Canal Seine-Nord Europe porte en effet l'ambition d'**amplifier le potentiel de biodiversité**, en s'appuyant sur une démarche de conception pionnière et innovante.

- Des **aménagements environnementaux pensés pour la biodiversité** avec des berges lagunées (25 km) et des annexes hydrauliques visant à permettre le développement d'espèces variées,
- Des aménagements étudiés spécifiquement pour la traversée de la faune (passage faune, sorties d'eau et plages de remontée) pour permettre de préserver les corridors écologiques et les déplacements des grands animaux, en évitant les risques de noyade,
- Un tracé dessiné pour limiter les impacts environnementaux. A toutes les étapes du projet, les principes de la séquence « **éviter, réduire, compenser** » ont été respectés. L'itinéraire du canal a été choisi parmi 21 fuseaux étudiés pour son moindre impact. A titre d'exemple, le Pont-Canal de la Somme, ouvrage d'art emblématique, permettra de préserver la biodiversité de ce site majeur en enjambant le fleuve, et les travaux seront accompagnés par [un programme écologique d'ores et déjà engagé](#).



Illustration de berges lagunées



Illustration d'annexes hydrauliques



Exemple de pentes douces sur le Canal Seine-Nord Europe

+ **Un canal économe en eau** :

- L'alimentation du Canal se fera par l'Oise et, en cas de besoin, par la **retenue d'eau de Louette** dans la Somme, à proximité de Péronne, permettant de préserver les débits et la qualité de l'Oise en période d'étiage. Aucun prélèvement ne sera fait dans les nappes phréatiques.



- Des mesures pour limiter la consommation en eau au niveau des écluses (des bassins pour épargner l'eau et un système de pompes pour « remonter » l'eau entre les biefs).
- Une étanchéité du futur Canal très performante, pour limiter au maximum les pertes d'eau par infiltration : des solutions à la fois naturelles et innovantes, [vont être testées à Cizancourt](#).



Bassin d'essai de Cizancourt (80)

- + **Des aménagements compensatoires au-delà des exigences légales** : le projet du Canal Seine-Nord Europe ne se limite pas à l'équivalence écologique. Ses aménagements environnementaux en font un **projet tourné vers la protection de la biodiversité**. Ainsi, de l'ordre de **700 hectares d'aménagements** vont être mis en place, dont 391 ha sur le secteur 1. Les résultats attendus en matière de milieux naturels et d'habitats pour les espèces visent un gain net pour la biodiversité.



Site de plantations de Bienville (60)

Le Canal Seine-Nord Europe est **éco-conçu**. Tout au long de la conception et de la réalisation du projet, la Société du Canal Seine-Nord Europe s'engage à un **niveau d'exigence** exemplaire pour **limiter au maximum l'impact des travaux**. Des cahiers des charges exigeants sont mis en place en prévision du chantier, notamment pour favoriser l'usage de la voie d'eau et du rail pour les approvisionnements (granulats, acier...) ou pour la gestion des matériaux, leur valorisation, etc.

[Plus d'infos sur le Canal vivant sur le site internet](#)





LE FLUVIAL, LE MODE DE TRANSPORT NATUREL DANS LES HAUTS-DE-FRANCE

Pour des raisons à la fois géographiques - avec les grandes plaines - et historiques, le fluvial se révèle être un **mode de transport naturel** dans les Hauts-de-France. Il est beaucoup plus valorisé chez nos voisins belges, hollandais ou allemands. Son déploiement sur le territoire s'inscrit donc dans **une démarche de développement durable naturelle et logique**.



La voie d'eau affiche un **bilan carbone 3 à 4 fois inférieur à celui de la route**. Le Canal Seine-Nord Europe va permettre de développer le trafic fluvial de marchandises, favoriser le rapport modal, et ainsi **diminuer la pression sur les autres infrastructures**, notamment routières, actuellement saturées. A la clé, moins de pollution et une amélioration des conditions de circulation dans la région. Les études réalisées montrent en effet que le Canal devrait retirer l'équivalent de 760 000 camions par an sur le réseau routier dans le périmètre d'effet du Canal Seine-Nord Europe dont 500 000 camions par an en France, soit l'équivalent de 10% du trafic de l'autoroute A1. **Le passage d'un convoi fluvial de 2 500 tonnes de marchandises (tels qu'il en circulera couramment sur le Canal) toute les ½ heures équivaut au passage d'un camion toutes les 9 secondes.**

Le Canal Seine-Nord Europe s'inscrit avec les infrastructures existantes, dans **une logique multimodale**, afin de les délester, en offrant une complémentarité forte. Le trafic de marchandises pourra ainsi **se répartir plus harmonieusement** entre le routier, le ferroviaire et le fluvial, anticipant des pratiques qui deviendront la norme d'ici quelques années. Le Canal Seine-Nord Europe, en développant le transport fluvial, mode vert, concilie l'économie et l'écologie.

[Plus d'informations sur le site internet www.canal-seine-nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)





LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS CLES EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

Sur le secteur 1, de Compiègne à Passel :

- + Poursuite de la concertation et des études sur certains aspects soulevés dans le cadre de la concertation réglementaire ;
- + **Mars 2021** : réalisation des aménagements environnementaux, notamment la réimplantation sur le site de compensation de Chiry-Ourscamp de 4 000 plants d'ormes lisses dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire national botanique de Bailleul (Nord) et le Lycée horticole de Ribécourt (Oise) - [voir vidéo](#) ;
- + **Printemps 2021** : délivrance de l'autorisation environnementale par l'Etat, début des travaux pour préparer l'arrivée du canal : aménagements routiers, construction de quais utiles aux chantiers ;
- + **Fin 2021 et 2022** : montée en puissance des travaux du Canal ;
- + **2022** et années suivantes : poursuite de la réalisation des aménagements environnementaux ;
- + **Mi-2027** : mise en service du secteur 1.

Sur les autres secteurs (2, 3 et 4) entre Passel et Aubencheul-au-Bac :

- + **1^{er} semestre 2021** : finalisation des études d'avant-projet (AVP) et poursuite du dialogue territorial, notamment en l'élargissant aux habitants des territoires ; engagement des études de Projet (PRO) pour préciser encore les aménagements, et concertation associée ;
- + **4^{ème} trimestre 2021** : dépôt du Dossier d'Autorisation Environnementale ;
- + **A partir de fin 2022** : mise en œuvre des sites de compensation environnementale ;
- + **Fin 2023** : début de la construction du Canal.

Fin 2028 : mise en service complète du Canal Seine-Nord Europe qui reliera le bassin de la Seine aux grandes voies fluviales du nord de la France et de l'Europe.

Pour plus d'informations :

- Enquête publique environnementale secteur 1 : avis favorable de la commission d'enquête (décembre 2020)
- Arrêté préfectoral d'autorisation environnemental du secteur 1 du Canal Seine-Nord Europe
- Le calendrier de la réalisation du Canal Seine-Nord Europe
- Site internet du Canal Seine-Nord Europe

CONTACT PRESSE

Aurélia Poletti, Responsable de la communication

Mail : aurelia.poletti@scsne.fr

Tél. : 06 83 83 56 59

À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ DU CANAL SEINE-NORD EUROPE

Société de projet et maître d'ouvrage, la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) a été constituée en 2016 sous la forme d'un Établissement Public Industriel et Commercial de l'État. Elle est devenue Établissement Public Local le 1^{er} avril 2020. Le président du Conseil de surveillance est Xavier Bertrand, sa vice-présidente est Nadège Lefebvre. Son Directoire est présidé par Jérôme Dezobry.

Partenaires financiers

 Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**



[www.
canal-seine-
nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)